

La Comcom Communique

[SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS]

LE DOSSIER DE DEMANDE EST À COMPLÉTER EN LIGNE
AVANT LE 31 DÉCEMBRE

La Communauté de communes du Minervois au Caroux a la volonté d'apporter une aide aux projets des associations, forces vives du territoire. Le règlement est consultable sur le site internet de la communauté de communes, et définit la politique d'aide de la CdCMC.

Le dossier de demande pour l'année 2026
est à **compléter EN LIGNE**
sur le site de la Communauté de communes.

<https://www.cc-minervois-caroux.fr/dossier-demande-aide-asso.aspx>

avant le 31/12/2025.



*Vous pouvez vous rendre dans votre **France Services** pour avoir accès gratuitement à un poste informatique et une connexion internet.*

Toutes les informations sont à retrouver sur https://www.cc-minervois-caroux.fr/aide_aux_asso.aspx

Une version papier du formulaire de demande peut être retirée auprès de la Communauté de communes ou dans votre mairie.

www.cc-minervois-caroux.fr